

A cette période de l'année, la question se pose pour tous les apiculteurs. Faut-il traiter et si oui comment ? Ensuite vient la question de la disponibilité des médicaments.

- Dans le cadre de la lutte contre la varroase, toutes les actions permettant de **renforcer le système immunitaire** des abeilles seront bienvenues : bonne régulation thermique, propolis, volume adapté, perturbation minimale... Elles permettront à la colonie de mieux gérer ses parasites.

- Avant tout traitement, la première chose à faire est de **contrôler le niveau d'infestation de vos colonies**.

Celle-ci va dépendre des traitements réalisés dans le passé mais également des interruptions possibles dans le cycle de couvain : période d'essaimage et divisions opérées sur les colonies. Il va également dépendre de la capacité naturelle qu'ont vos abeilles à se défendre contre du *varroa*.

Il est bien difficile d'identifier des *varroas* sur les abeilles, mais reconnaître des abeilles avec des ailes déformées vous indique déjà une pression de *varroas* importante. Vous pourrez faire un suivi des mortalités naturelles sur

le linge. L'idéal est de laisser le linge graissé durant trois jours pour voir le nombre de *varroas* qui tombent. Si celui-ci dépasse les 10 acariens ( $\pm 3$  par jour), le traitement ne peut attendre. Une équipe suédoise a développé une application pour smartphone qui vous permet de dénombrer le nombre de *varroas* visibles sur abeilles. Prenez des photos (de 10 à 30) de vos cadres (2500 – 7500 abeilles) avec votre smartphone et vous aurez la présence de *varroas*, de la reine et du nombre d'abeilles avec ailes déformées (voir *Beescanning.com*). Le résultat vous donnera une idée de l'urgence du traitement.

- En juillet, si un traitement est nécessaire, on peut envisager en premier lieu d'arrêter la formation de couvain pour réaliser un traitement ponctuel.

**Plusieurs techniques existent** dont celle de l'encagement de reine avec une cagette Scalvini pendant 24 jours. Vous pouvez également bloquer la reine dans une hausse placée entre le corps et le plancher. Les cadres de hausse pondus seront ensuite détruits. Si le couvain est peu abondant, il est toujours possible de le désoperculer ou de regrouper tous les cadres de couvain operculés

avec des abeilles accompagnatrices dans un autre emplacement en attendant que les abeilles naissent. N'oubliez pas que ces techniques peuvent déboucher sur des pertes de reines et que des ruchettes devraient être présentes chez vous ou chez un collègue pour vous permettre de remérer sans problème. Ce type de rupture de couvain devrait être suivi par un traitement à l'acide oxalique. Deux médicaments devraient être disponibles à cette période de l'année, l'Oxuvar et l'Oxybee, tous deux travaillant en absence de couvain. Ces méthodes sont assez lourdes à mettre en œuvre.

- Si vous n'avez pas le matériel ou le temps de réaliser cela, vous pourrez utiliser des **traitements à base d'huile essentielle** de thymol autorisés en Belgique, hors période de miellée. A ce jour, trois médicaments sont toujours disponibles : Apiguard, Apilife Var et Thymovar. De nombreuses colonies traitées durant de nombreuses années avec cette huile essentielle ne sont plus traitées correctement vu l'apparition de phénomènes de résistance au thymol. Il faut donc surveiller les chutes de *varroas* et voir si leur nombre reste constant (manque d'efficacité) ou s'il

Voici la liste des médicaments vétérinaires agréés en Belgique et disponibles en pharmacie ou chez votre vétérinaire.  
<http://bijsluiters.fagg-afmps.be/?localeValue=fr>

| Produit                     | Matière active   | Disponibilité |
|-----------------------------|--|---------------|
| Apiguard 12,5 g             | Thymol 12.5 g  | Oui           |
| Apilife Var                 | Camphor 0.39 g - Menthol 0.39 g - Eucalyptus Globulus, Oil 1.72 g - Thymol 8 g   | Oui           |
| Apivar 500 mg Amitraz       | Amitraz 0.5 g  | Fin juillet   |
| Oxuvar 5,7 %                | Oxalic Acid Dihydrate 57.4 mg/ml Eq. Oxalic Acid 41 mg/ml                        | Oui           |
| Oxybee 39,4 mg/ml           | Oxalic Acid Dihydrate 17.5 g Eq. Oxalic Acid 12.5 g                              | Fin juillet*  |
| Oxybee 39,4 mg/ml           | Oxalic Acid Dihydrate 35 g Eq. Oxalic Acid 25 g                                  | Fin juillet*  |
| PolyVar Yellow 275 mg       | Flumethrin 0.275 g   | Oui           |
| Thymovar 15 g               | Thymol 15 g  | Oui           |
| VarroMed 44 mg/ml - 5 mg/ml | Formic Acid 5 mg/ml - Oxalic Acid Dihydrate 44 mg/ml Eq. Oxalic Acid 31.42 mg/ml | Oui           |
| VarroMed 660 mg - 75 mg     | Formic Acid 75 mg - Oxalic Acid Dihydrate 660 mg Eq. Oxalic Acid 471.31 mg       | Oui           |

\* Selon le producteur

diminue après quelques jours (situation normale). Si les acariens sont résistants au thymol, vous pourrez utiliser le VarroMed lorsque la ponte de la reine va fortement se réduire (automne) car ce traitement manque d'efficacité en présence d'importantes surfaces de couvain.

- Si vous ne pouvez attendre, une autre possibilité existe si vous acceptez d'utiliser des molécules chimiques. Dans ce cas, votre choix devra s'orienter en fonction des résistances déjà observées à l' amitraz ou au tau-fluvalinate. Il faut en tous cas alterner les traitements d'une année à l'autre. Vous pouvez réaliser un traitement avec l'Apivar à base d'amitraz (laisser le ruban 10 semaines en présence de couvain) ou avec le Polyvar yellow à base de flumétrine (très proche du tau-fluvalinate, matière active de l'Apistan) qui devrait rester à l'entrée de vos ruches 9 semaines. En cas de nombreuses réinfectations, il est possible de continuer le traitement jusqu'à 4 mois.

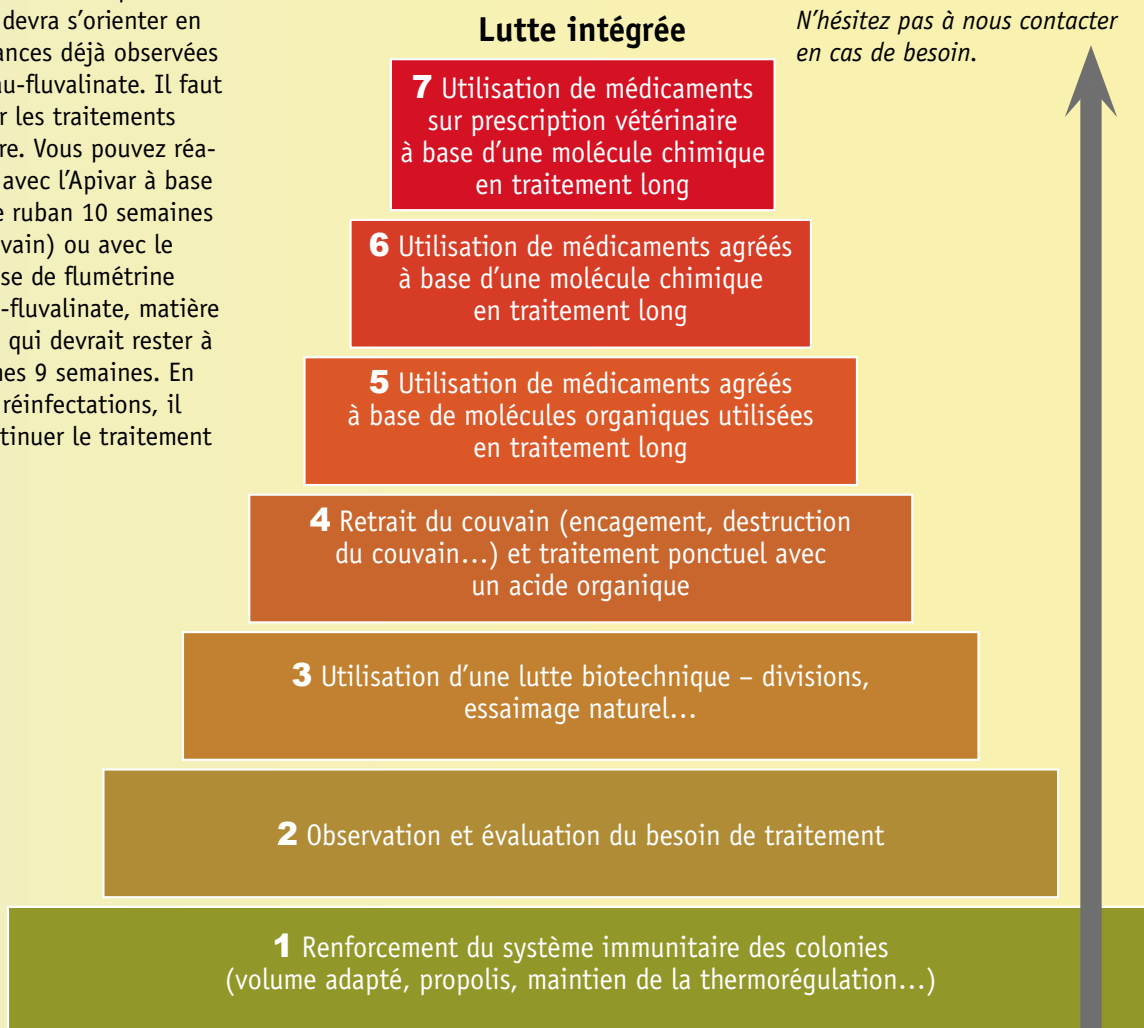
- Si ces deux produits ne sont plus actifs, il vous reste encore la possibilité de faire appel à un vétérinaire qui pourra alors vous prescrire un autre médicament selon le principe de la cascade.

Comme vous pouvez le constater, plusieurs possibilités s'offrent à vous en fonction de l'état sanitaire de vos colonies et de votre sensibilité écologique.

Nous ne pouvons que recommander d'utiliser des médicaments vétérinaires dont la notice d'utilisation vous indique clairement la démarche à suivre pour utiliser le produit.

En cas de dysfonctionnement d'un médicament utilisé correctement, l'agence fédérale des médicaments et des produits de santé demande à ce que ce phénomène soit signalé pour prendre les mesures nécessaires.

*N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.*



**Légende :**

- A** Activité
- F** Force des colonies
- M** Matériel
- P** Etat des provisions
- S** Etat sanitaire général

**PRISE DE NOTES**

- N° ruche :** .....
- Date des observations :** .....
- S** Mortalité naturelle des varroas sur 3 jours : .....
- Opérations effectuées**
- M** Encagement de reine (date début et fin) : .....
- M** Médicament utilisé : .....
- M** Début de traitement : .....
- M** Fin de traitement : .....
- S** Varroas tombés lors du traitement : .....